

ON S'ABONNE
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE
TARN-ET-GARONNE:
Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS:
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAÎSSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,
25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
30 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal,
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DAT.	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
27	Jeu.	s. Adalbert.	Cazals, Puybrun.	☾ P. Q. le 8 à 3 h. 30' du soir.
28	Vend.	s. Gontrand.		☉ P. L. le 16, à 3 h. 26' du mat.
29	Sam.	s. Cyrille.	Soturac.	☾ D. Q. le 22, à 10 h. 0' du soir.
				☉ N. L. le 30, à 7 h. 35' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a
droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou
45 lignes de réclames. — Pour six mois, de 42
lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM.
LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, n° 8,
sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces
pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DEPART. LÉVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir....	Brives (Gourdon)..... Montauban, Caussade, Toulou- castelnau-Montrastier..... Figeac (Albignac, l'Aveyron)..... Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque Cazals, St-Géry.....	7 h. du m. 7 h. du m. 7 h. du m. 6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 23 mars 1862.

BULLETIN

Le Corps législatif a épuisé la discussion du
projet d'Adresse. Après un examen sérieux des
diverses questions soulevées par les paragraphes
soumis à ses délibérations, l'ensemble de l'Adresse
a été adopté par 244 voix contre 9.

Les feuilles de Berlin annoncent la compo-
sition du nouveau ministère prussien : M. Von
der Heydt devient ministre des finances tout en
conservant momentanément le portefeuille du
commerce. M. le comte d'Alvensleben est chargé
de l'agriculture; M. Mühler, des cultes; M. Lippe,
de la justice, et M. Jagow, de l'intérieur. Quatre
membres de l'ancien cabinet sont relevés de leurs
fonctions, ils conservent néanmoins le rang et
le titre de ministres d'état. L'élément libéral de
l'ancien cabinet a totalement disparu.

Les dépêches de Turin nous apprennent que
le général Garibaldi se dispose à visiter les prin-
cipales villes d'Italie, où des tirs nationaux seront
établis par ses soins. Une longue entrevue a eu
lieu le 18 du courant entre ce général et M.
Rattazzi.

On est tout-à-fait rassuré sur les craintes
qu'inspirait la maladie du roi des Belges; aujour-
d'hui ce monarque est en pleine convalescence
et a repris ses travaux.

Le bruit publié par l'*Andalusia* que le gou-
vernement français dirigeait une armée vers
l'Espagne est catégoriquement démenti par les
journaux de Madrid. « Les relations entre les
gouvernements de Paris et de Madrid, dit à ce
sujet la *Correspondencia*, ne peuvent être plus
intimes, et l'honorable représentant de l'Empe-
reur des Français ne cesse de dire à ceux qui
l'entourent que l'Empereur a le plus vif désir de
conserver l'amitié de l'Espagne et des Espagnols. »

Nous lisons dans le *Constitutionnel* que l'in-
surrection militaire qui, au dire de quelques

journaux, aurait éclaté dans l'île de Syra, n'est
pas confirmée; la *Gazette d'Augsbourg* fait mê-
me remarquer que l'élément essentiel d'une in-
surrection militaire, c'est-à-dire une garnison,
manque dans l'île de Syra. Le même journal
prétend que des hommes, des armes et de l'ar-
gent viennent d'être expédiés du port de Gènes
à Nauplie pour la cause des rebelles.

D'autre part, le télégraphe nous apprend que
les troupes royales viennent de remporter un
premier succès contre la forteresse de Nauplie;
Aria et tous les retranchements extérieurs, ex-
cepté la position de Saint-Elie, ont été pris le 13
mars; la dépêche qui nous annonce ce fait ne
dit pas si ces positions ont été défendues par les
insurgés.

Les insurgés auraient demandé une amnistie.
Un armistice de vingt-cinq heures a été accordé,
en attendant la réponse royale.

Les hostilités ont repris dans les provinces
turques de l'Adriatique. Omer-Pacha a donné
déjà un combat dont le résultat n'est pas encore
connu.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Vienne, 20 mars.

Une dépêche reçue à la légation grecque et en date
d'Athènes du 13 mars, annonce que tous les retran-
chements de Nauplie ainsi que tous les canons des
insurgés ont été pris par les troupes royales. L'in-
surrection de Nauplie peut donc être considérée
comme finie. L'ordre est rétabli à Syra.

Vienne, 20 mars.

La *Gazette de Vienne* de ce jour publie le rapport
de la Commission de la dette publique sur l'état de
cette dette. A la fin du mois d'avril 1861, le total de
la dette publique était de 2,888 millions et demi.
La dette s'est donc augmentée de 47 millions dans le
courant du dernier semestre.

New-York, 18 mars.

Les nouvelles du théâtre de la guerre sont sans

été difficile même à l'œil le plus exercé. Il se distinguait
par cette vivacité, cette souplesse et cette pétulance par-
ticulière aux polonais, et par la finesse de tact de l'homme
du monde accompli.

Nos touristes revenaient de Baden-Baden, où le comte
était allé prendre les eaux avec Paula, laissant chez lui sa
seconde femme qui n'aimait pas cette vie bruyante. Là,
un ami du comte lui avait présenté Kielski, et Kielski
n'avait plus dès lors quitté le comte et s'était montré dès
le principe très-pressé auprès de Paula. Et elle, accou-
tumée à se voir entourée d'hommages et d'affection, trou-
vait ses assiduités toutes naturelles. On les voyait partout
ensemble; aussi ne tarda-t-on guère à considérer Kielski
comme le prétendant déclaré de la jeune et belle Paula.

L'acceptation-t-elle? ne le trouvera-t-elle pas trop
agréable? Le comte donnera-t-il son consentement? La posi-
tion de Kielski permettait-elle à sa femme de continuer
de vivre comme elle le fait chez son père? Telles étaient
les questions qu'agitait la société de Baden-Baden, et, en
effet, en est-il de plus importantes pour une ville d'eaux?
Schlettendorf était le seul que cette assiduité du po-
lonais semblait ne pas frapper, ou peut-être feignait-il de
ne pas s'en apercevoir parce qu'il ne croyait pas que
Kielski aspirât à la main de sa fille, ni que Paula eût de
l'inclination pour lui. Des caquetages ne pouvaient déter-
miner le comte à renoncer à la société de Kielski, dont la
conversation fine et mordante le ravissait.

Kielski avait combattu et souffert pour la Pologne, et
son ardent amour de la patrie était empreint de cette tris-

importance.

— Le bruit court que M. Seward prépare une note
diplomatique sur les affaires du Mexique, protestant
énergiquement contre l'établissement d'institutions
monarchiques dans ce pays.

— Le président Lincoln recommande au Congrès
des mesures pour favoriser les Etats qui se montre-
raient disposés à l'émancipation des esclaves.

Turin, 19 mars.

Les lettres de Naples réduisent à peu de chose les
échauffourées qui ont eu lieu entre des étudiants et
les camorristes excités par les discours violents d'un
prédicateur. Celui-ci a été arrêté, et l'ordre a été
immédiatement rétabli.

Turin, 19 mars.

L'Italie dit que le bruit court que M. Farini a
accepté le portefeuille des affaires étrangères.
M. Scialoja doit retourner à Paris pour continuer les
négociations relatives au traité de commerce.

Turin, 19 mars.

Naples. — La petite bande de Schiavone parcourt
la province de la Capitanate, évitant toute rencontre
avec les troupes qui sont à sa poursuite.

— On mande de Matera, que la bande de Grecco,
forte de 450 brigands, a paru sur le bord de la mer,
probablement dans l'attente d'un débarquement.

— L'esprit est excellent dans tout le pays. Le
brigandage ne trouve nulle part d'adhésion. Le 15,
dans la nuit, une bande venant de la frontière ro-
maine, a attaqué le village de Resa; elle a été re-
poussée.

— L'emprunt italien est à 67.80.

Autre dépêche.

Paris, 20 mars au soir.

Hier, au Corps législatif, divers orateurs ont été
entendus. L'ensemble de l'Adresse a été adopté par
244 voix contre 9.

Au Sénat, M. de Larochejaquelein dit qu'il vou-
drait prouver que M. Rattazzi a dénaturé la véritable
pensée du Sénat sur la question romaine.

M. Billault prie le Sénat de ne pas établir des dis-
cussions de tribune à tribune, qui deviendraient un
immense embarras pour nos relations extérieures. Il
demande au Sénat de passer à l'ordre du jour : ce
qui est adopté.

Raguse, 20 mars.

Les insurgés et les Monténégrins ont été dispersés.
Dervisch-Pacha, avec 16,000 hommes, a fait une
reconnaissance sur le Monténégro; les Turcs se sont

emparés de diverses positions.

Paris, vendredi, 21 mars.

Le *Moniteur* prussien publie un ordre royal char-
geant le ministère de faire les élections.

Le roi dit qu'il maintiendra les principes qu'à plu-
sieurs reprises il a fait connaître, les développements
de la constitution et un progrès salutaire.

« Si mon devoir et ma volonté, ajoute le roi, sont
de maintenir la foi jurée, je dois dans la même mesure
préserver les droits de ma couronne. Relativement à
la politique extérieure, surtout à la politique alle-
mande, je maintiendrai invariablement la politique
suivie jusqu'ici. Les ministres donneront des instruc-
tions pour les élections et rappelleront aux fonction-
naires leur devoir particulier. »

On lit dans la *Gazette Nationale* du 20 mars :

« Demain aura lieu la conclusion du traité franco-
prussien. Il sera stipulé que, dans le cas d'oppo-
sition de quelques Etats du Zollverein, il ne serait exé-
cutoire par la France et la Prusse qu'en 1866. »
(*Journal de Toulouse.*)

Nous disions, il y a deux jours, que les par-
tisans des doctrines prohibitionnistes, profitant
habilement des difficultés créées à l'industrie
française par la crise américaine de 1861, vou-
laient livrer leur dernière bataille. Ils l'ont en
effet livrée, et ils l'ont perdue.

La séance d'hier, presque entièrement remplie
par la réplique de M. Baroche, ministre sans
portefeuille, s'est terminée par le triomphe com-
plet du gouvernement sur la question commer-
ciale; et ce triomphe, nous l'apercevons moins
dans le rejet même de l'amendement que dans
l'attitude de la Chambre, visiblement ramenée et
convaincue.

La réponse de S. Exc. M. Baroche était atten-
due avec impatience non-seulement dans le sein
du Corps législatif, mais dans le pays tout entier.
Deux jours durant, M. Brame et M. Pouyer-
Quertier s'étaient efforcés de jeter l'alarme dans
le public, et ils y avaient réussi. Les questions
de chiffres favorisent plus qu'on ne le croirait ces
sortes de surprises. Qu'en politique pure ou en
morale, un orateur hasarde quelque proposition
paradoxe, téméraire ou scandaleuse, le simple
bon sens du lecteur suffit pour le mettre en
garde; il se sent blessé, et il aperçoit de lui-
même en quoi et comment on le blesse. Mais
qu'il se trouve en face d'un homme spécial qui lui

dant la main au polonais.

Il la serra avec une tendresse passionnée; puis il se leva
et se mit à regarder le château.

C'était une antique construction à angles saillants sur-
montés de tours, suspendue comme un nid d'hirondelles
à une muraille de rochers abrupts, et pourtant elle avait
bravé l'effort de bien des siècles. Le lierre revêtait de toutes
parts les vieux murs d'enceinte comme pour dérober sous
sa verdure les outrages du temps.

On monta lentement un chemin sinueux, et quelques
minutes après avoir dépassé les bâtiments de la ferme, la
voiture entra à grand bruit, par la massive porte de fer
rouillée, dans la vaste cour du château. Des marronniers
séculaires y répandaient leur ombrage, et au centre, vis-
-à-vis de l'entrée, était un grand bassin de pierre dont la
fontaine jaillissante avait sans doute cessé de jaillir depuis
longtemps, car le Triton qui lançait autrefois de sa conque
la gerbe d'eau, n'était plus qu'un pauvre invalide man-
chot. On parait encore ce vieillard, et le large bord du
bassin était garni d'arbustes en caisses tous chargés de
fleurs; la mousse poussait entre les larges dalles, revêtues
de cette teinte verdâtre attribut de la vétusté.

Le principal corps de logis était majestueux et impos-
sant. On parvenait à l'entrée, d'un caractère grandiose,
par un double escalier de pierre dont la rampe, également
tapissée de lierre, couronnait gracieusement la porte des
souterrains.

G. RAIMUND.

(La suite au prochain numéro.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 22 mars 1862.

N° 1.

FAUTE DE CONFIANCE (*)

Par une belle matinée du mois d'août, trois touristes
suivaient, dans une légère berline attelée de deux superbes
chevaux bruns, la magnifique route de Heidelberg à
Weinheim. Ils causaient avec autant de gaieté que d'animation,
et de temps à autre le rire argentin, joyeux et com-
municatif d'une jeune personne gagnait ses deux compa-
gnons.

Cette jeune personne, d'une beauté admirable, était
Paula, fille unique du comte Schlettendorf, née d'un pre-
mier mariage.

A côté d'elle était son père, homme d'une cinquantaine
d'années, type du vrai gentilhomme, et porteur d'un
nom ancien et illustre dont il s'efforçait sérieusement de
se montrer digne.

Le troisième personnage, qui contemplait avec un inté-
rêt des plus vifs la charmante Paula, assise en face de lui,
était un polonais, un comte Kielski. Deviner son âge eût

(*) La reproduction est interdite.

parle de relevés de douanes et de navigation, qui lui jette des poignées de chiffres à la figure, chiffres anglais, chiffres français, chiffres américains, le lecteur étourdi n'ose s'inscrire en faux contre une science si hérissée; et il faut absolument qu'on lui fasse toucher du doigt les erreurs volontaires ou calculées, pour qu'il se décide à reconnaître qu'il a été dupe d'une habile fantasmagorie.

Hâtons-nous de le dire, S. Exc. M. Baroche a répondu dignement à l'attente générale. A des accusations violentes, il a opposé le langage de la modération; à des prédictions sinistres, un exposé impartial et sincère; aux prétentions désordonnées du prohibitionnisme opiniâtre, l'intérêt général, l'intérêt populaire, le seul qui ait accès dans les conseils de l'Empereur.

C'est parce que l'Empereur est un souverain populaire, qu'il a voulu émanciper le travail national, et faire disparaître l'élément artificiel que la prohibition introduisait dans le prix de toute chose; c'est parce que l'Empereur est un souverain libéral et éclairé, qu'il a voulu rapprocher par l'intérêt mutuel des peuples trop longtemps divisés. « Le sort de ceux qui sont au pouvoir, disait naguère l'Empereur, est de voir leurs intentions les plus pures méconnues, leurs actes les plus louables dénaturés par l'esprit de parti. Mais les clameurs sont impuissantes lorsqu'on possède la confiance de la nation et qu'on ne néglige rien pour la mériter. »

Ces belles paroles, rappelées par M. Baroche, ont excité une vive émotion dans la Chambre, qui, en les entendant répéter dans le débat actuel, en a mieux senti peut-être qu'au mois de février dernier la justesse et la profondeur. A. VITU.

(Constitutionnel.)

Paris.

Les bruits obstinément répandus au sujet de prétendues modifications ministérielles n'ont aucun fondement. En ce qui concerne spécialement l'intérieur, M. le comte de Persigny conserve les hautes fonctions que la confiance de l'Empereur lui a conférées.

On lit dans le *Moniteur*: L'Empereur, accompagné d'un de ses aides-de-camp, est allé aujourd'hui visiter la bibliothèque impériale (galerie des plans en relief, et cartes anciennes). L'attention de S. M. s'est portée spécialement sur la collection des cartes de la Gaule que possède ce riche établissement.

On dit que plusieurs évêques ont déjà écrit à M. Rouland pour l'informer de l'intention qu'ils ont de se rendre au prochain synode ecclésiastique.

On apprend à la fois, la mort de MM. Henry Scheffer, auteur de Charlotte Corday, et Halley, auteur de la Juive.

Les réunions de courses de printemps vont commencer en avril. Celles de Paris auront lieu les 21 et 27 dudit mois, et 4, 8 et 11 mai. Celles de Chantilly les 18, 22 et 25 mai.

Par ordre de l'Empereur, sur les plaintes des cultivateurs riverains, une St-Barthélemy de bêtes fauves se fait en ce moment dans les forêts de Rambouillet, de Fontainebleau, de St-Germain et de Compiègne. Ces destructions en masse se font au moyen de fermes. Cette opération consiste à mener les animaux dans les enclos fermés par des toiles et des panneaux, où les gardes peuvent les fusiller à l'aise.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Chronique locale.

L'administration a adressé des éloges et accordé une gratification de 25 fr. au sieur Roussille (Jean-François), de Gorges, à raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve lors de l'incendie de la maison du sieur Jammes, survenu dans la nuit du 11 au 12 février 1862.

M. le Préfet du Lot, sur la proposition de M. l'ingénieur en chef du département du Lot, du 19 courant:

Vu le décret impérial du 17 août 1853 (art. 8);

Vu la décision ministérielle du 11 de ce mois; Éleve à la classe immédiatement supérieure de leur grade les agents dont les noms suivent:

M. Ténardié (Jean), actuellement employé de 2^e classe, attaché au service des routes départementales;

M. Salgues, également employé de 2^e classe, au même service;

M. Fel (Pierre), employé de 3^e classe, au même service.

Cette disposition aura son effet à partir du 1^{er} janvier 1862.

La Commission d'instruction primaire du département du Lot s'est réunie, le jeudi 20 mars 1862, à la préfecture.

Elle avait à examiner 27 aspirant pour la première partie de l'article 23 de la loi organique et un pour le brevet complémentaire.

Brevet obligatoire.

Sur les 27 aspirants inscrits pour ce degré: Deux ont été refusés après l'épreuve de la dictée; Un a été refusé après l'épreuve du calcul; Un a été éliminé pour la faiblesse des épreuves écrites;

Deux ont été refusés pour la faiblesse des épreuves orales; Vingt-et-un ont été déclarés dignes d'obtenir le brevet de capacité.

Brevet complémentaire.

M. Pégouzac, frère des écoles chrétiennes, ayant répondu d'une manière satisfaisante, a obtenu le brevet complémentaire. La session a duré deux jours et demi.

L'Annuaire du Lot de 1862 vient de paraître. Les renseignements fournis par ce recueil sur le personnel des diverses branches du service public dans le département, y sont au complet; rien n'a été omis. — La publication contient, en outre, dans ses trois parties, des documents précieux, notamment le nouveau tableau révisé des distances de toutes les communes au chef-lieu du département, de l'arrondissement et du canton; un recueil des formalités administratives à remplir dans un grand nombre de cas; les rapports faits au Conseil Général sur les chemins vicinaux; l'instruction publique et la navigation; une notice sur le projet d'emprunt départemental de 2,780,000; la solution donnée à la question relative à l'emplacement d'Uxellodunum; enfin des notices sur les eaux minérales du Lot et sur les résultats du dernier recensement de la population du département. — L'éditeur, M. Delom, a fait de l'Annuaire une publication à la fois utile et intéressante.

Jeudi, à la suite d'une forte chaleur, le ciel s'obscurcit de nuages et un orage sans importance éclata sur notre ville. Le tonnerre grondait fort, mais la pluie ne fut pas très-abondante. Le lendemain, vers midi, de gros nuages noirs, poussés par un vent du nord-ouest, menaçaient également notre ville d'un violent orage. Heureusement le vent les chassa rapidement dans la direction du nord et Cahors se trouva préservé de ses ravages.

L'abondance des matières ne nous permettant pas de donner aujourd'hui un résumé de l'instruction pour l'admission à l'école impériale polytechnique, nous réservons ce soin pour le n° de mercredi prochain.

TAXE DU PAIN. — 10 décembre 1861.

1^{re} qualité 43 c., 2^e qualité 40 c., 3^e qualité 36 c. Pour la Chronique locale: A. LAYTOU.

Le *Courrier du Lot* offre le triste exemple d'un homme aux abois qui se rattache à tout. A défaut de nobles moyens de défense, il vomit dans sa colère aveugle, l'injure contre ses adversaires. Nous nous garderons bien de le suivre dans cette voie. Nous ne voulons pas nous lancer dans ces luttes irritantes sans utilité pour le lecteur, indignes du reste de toute feuille qui se respecte. Le *Journal du Lot* a toujours répondu avec modération aux furieuses invectives de son confrère, opposant des raisons sérieuses à ses futilités arguments, dédaignant de relever ses expressions malveillantes.

Une nouvelle réplique devient aujourd'hui tout-à-fait inutile; celle de mercredi répond suffisamment aux attaques du *Courrier*, qui répète dans son dernier numéro ce qu'il avait déjà dit: Il parle encore de notre emprunt à l'année courante et de l'étrange raisonnement par lequel nous cherchons à nous justifier; mais au lieu de réfuter ce raisonnement qui lui paraît si étrange, il trouve plus facile d'en laisser le soin à ses lecteurs. — Le *Courrier*, ou plutôt son principal rédacteur, s'efforce, par une critique dont chacun appréciera le bon goût et la valeur, de montrer au public l'insuffisance de nos bulletins politiques, leurs rapports de similitude avec les correspondances, et le public sérieux et intelligent lui répond qu'il préfère les bulletins simplement faits, qui puisent à bonne source la politique du jour, et l'exposent à leurs lecteurs, avec clarté et fidélité, à ces prétentieuses dissertations politiques, qui, le plus souvent, ne sont que des riens retentissants, de grands mots

que ne soutient aucune idée. — *Sesquipedalia verba nuge canore.*

Et s'agit dans sa colère, il nous accuse de plagiat, lorsque lui-même, s'appropriant jusqu'à des phrases jadis publiées dans le *Courrier du Lot*, parle à tort et à travers de masque, de paravent, de fournisseurs anonymes, etc.

Tel est cet habile écrivain qui trouve notre rédaction défectueuse et qui en orne pourtant sa chronique locale; ce noble rédacteur du *Courrier du Lot*, à qui nous dirons à notre tour et avec plus de raison: *Maladroît! vous nous laissez blesser par vos propres armes.* A bas les masques! que les brillants pseudonymes s'effacent! que les noms vrais et dans toute leur modestie primitive paraissent au bas des articles du *Courrier*, et le *Journal du Lot*, avec ses seules armes, sans le secours de la plume de plusieurs hommes distingués qui viendraient au besoin lui prêter un concours empressé, se sent assez de force pour lutter d'une manière toujours calme et digne contre son terrible et dédaigneux confrère.

Louis LAYTOU.

La question qui préoccupe en ce moment au plus haut degré les esprits à Cahors, est celle du chemin de fer. Nous croyons être agréable à nos lecteurs et au public en général, en publiant l'intéressant exposé de M. le maire Caviolle, au sujet de la décision à intervenir pour l'exécution de l'embranchement sur Cahors, et la délibération prise à la suite de cet exposé par notre Commission municipale. Un plan indicateur accompagne ces documents.

L'Empereur, osons l'espérer, toujours si empressé à encourager les travaux utiles, daignera exaucer les vœux que notre Commission municipale porte humblement aux pieds du Trône de Sa Majesté.

A. LAYTOU.

EXTRAIT du Registre des délibérations de la Commission Municipale de la Ville de Cahors.

Le cinq mars mil huit cent soixante-deux, la Commission municipale s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. Caviolle, maire, en vertu de l'autorisation de M. le Préfet.

Présents: MM. Caviolle, maire, Calmels, Cavaignac, Bessac, Besse de Laromiguière, Cangardel, Caviolle (Pierre), Combes, Coudere, Favas, de Flaugiel, Gaillard, Izarn (Charles), Lacombe, Lacroix-Lacoste, Laur, Ch. Pillat, Rouquet, Tonnet de St-Claire, Izarn-Fontanet et Depeyre.

M. le Maire s'exprime en ces termes:

Messieurs,

La Route Impériale N° 20, qui traverse le département et la ville de Cahors, était il y a 20 ans, une des principales artères de la France; aussi, lorsqu'à cette époque, il fut question de créer un chemin de fer destiné à desservir les nombreux départements du centre, les études, dirigées par M. l'ingénieur en chef Colomès, établirent que la meilleure direction à donner à ce chemin, entre Limoges et Toulouse, était celle par Brives, Souillac, Cahors et Montauban.

Pendant longtemps, on a cru que le département du Lot ne serait pas déshérité de ce bénéfice qu'il possédait depuis un temps immémorial, et confirmé par les hommes de l'art.

Il n'en fut pas ainsi: dix ans plus tard, la création d'un réseau qu'on appelle le *Grand Central*, modifia profondément la situation. A partir de Limoges, la ligne primitivement étudiée, dut se diviser en deux branches, pour rejoindre Toulouse. L'une s'appuya à l'Est, par la vallée de la Dordogne, Figeac et Villefranche d'Aveyron; l'autre s'écarta vers l'Ouest, par Périgueux et Agen: Cahors resta abandonné au milieu de ce périmètre.

Cependant, comme l'Empereur voulait que tous les chefs-lieux de département de l'Empire pussent se relier à une grande ligne ferrée, on décréta qu'il serait fait un embranchement sur Cahors.

Seulement, le lieu de raccordement n'était point indiqué.

Comme le point le plus rapproché du chef-lieu, pour les lignes qui l'entouraient, était Libos, ce fut vers cette direction que se concentrèrent les premières demandes, tout en sollicitant, cependant, le rétablissement de la ligne centrale de Brives à Cahors, et de Cahors à Montauban.

Mais la dislocation du *Grand Central* amena un grand changement dans les directions déjà arrêtées. La Compagnie d'Orléans, héritière de ce réseau, fit faire de nouvelles études qui les modifièrent.

Par exemple, la ligne de Brives à Figeac, qui primitivement devait remonter la vallée de la Dordogne, jusqu'àuprès de St.-Céré, se rapprocha convenablement de Cahors, en se dirigeant sur le plateau de Gramat, où elle s'exécute aujourd'hui.

Cette modification dans le tracé, dut nécessairement aussi amener un changement dans les idées: la grande majorité de ceux qui avaient demandé que l'embranchement sur Libos fût construit le premier, sollicitèrent la priorité pour celui de Gramat, comme étant le plus court, le moins dispendieux et le plus conforme aux véritables intérêts du pays, puisqu'il lui offrait un débouché nouveau vers l'Auvergne et l'Est de la France, et une ligne plus directe vers Paris et le Limousin; le Lot, rendu navigable au-dessous de Cahors, pouvant suffire provisoirement à se relier avec l'Ouest.

Cette opinion fut adoptée par la très grande majorité du pays: les Conseils d'arrondissement, le Conseil général se prononcèrent presque à l'unanimité: les assemblées départementales de la Corrèze, du Cantal, de l'Aveyron, de Tarn-et-Garonne et de la

Haute-Garonne partagèrent cette manière de voir.

Dans cette situation, on a pu croire, pendant un moment, que l'embranchement sur Gramat serait confectionné le premier.

Mais, si par des motifs tirés de la grande différence du tonnage dans les deux lignes, l'embranchement sur Libos obtint la préférence, nous ne pourrions que nous soumettre à cette décision, tout en conservant l'espoir que, si la priorité est aujourd'hui donnée au chemin de Libos; dans un temps qui ne peut être éloigné, l'embranchement de Gramat sera accordé aux besoins si souvent démontrés du commerce et de l'industrie du département.

On doit donc accepter ce qu'on accorde, avec d'autant plus de raison qu'il est facile de prouver que la ligne de Libos peut, sans beaucoup de frais, faire partie d'un réseau très important qui serait destiné à augmenter les richesses industrielles et agricoles d'une grande étendue de pays.

La ligne de Libos, telle qu'elle est projetée, sera peu utile à la Compagnie qui doit l'exécuter; parce qu'elle allonge de 40 kilomètres, le parcours pour Paris, sur la direction du centre.

Pour que cet embranchement fût utilisé avec avantage, il faudrait qu'il fût prolongé jusqu'à Aiguillon, comme l'ont demandé, en 1853, toute la vallée et le Conseil général du Lot, la vallée de la Garonne et celle de la Bayse, enfin le département de la Gironde et la Chambre de commerce de Bordeaux.

Mais, cette modification n'est pas la seule qu'il soit nécessaire de réaliser, pour donner à la ligne de Libos toute son importance.

Déjà, une lettre émanant d'un des honorables députés du Lot, insérée dans les journaux de la localité le 19 février dernier, et la réponse faite à cette lettre par M. le préfet, publiée dans les mêmes journaux, à la date du 1^{er} mars, démontrent, avec la plus grande clarté, la plus grande précision, les avantages considérables qu'obtiendrait le département du prolongement de la ligne de Libos jusqu'à Capdenac.

En effet, si on jette les yeux sur la carte de France, on reste tout d'abord frappé de voir qu'à l'Est de Cahors, vers la vallée du Rhône, une étendue considérable de territoire, formant plusieurs départements, soit dépourvue de voies ferrées que l'on trouve si rapprochées sur les autres points, et l'on comprend alors facilement qu'il reste la quelque chose à faire.

Aussi, n'est-on pas étonné d'apprendre que, dans ce moment, de graves intérêts se débattent, à ce sujet, dans les départements voisins.

La compagnie du chemin de fer du Midi sollicite, en même temps, la concession, sans subvention du gouvernement, de la ligne de Cette à Marseille, par le littoral, de l'embranchement de Montpellier à cette première ligne, de l'embranchement de Montpellier à Lodève, et enfin, dans les termes de la loi de 1842, la concession de la ligne de Lodève à Rodez. Une enquête est ouverte à ce sujet.

L'on sait que, déjà, Rodez se trouve relié par le chemin de fer de Marciac, avec Capdenac; situé dans ce département, à 78 kilomètres de Cahors.

Si donc, le chemin de Libos se prolonge jusqu'à Aiguillon, si la ligne de Rodez à Marseille est concédée à la Compagnie du Midi, il sera d'un avantage immense de relier ces deux lignes, sillonnant une étendue considérable de territoire, afin de créer un vaste réseau mettant en communication les deux mers, Bordeaux et Marseille, et desservant directement les intérêts agricoles, industriels et commerciaux de sept départements: Bouches-du-Rhône — Hérault — Aveyron — Cantal — Lot — Lot-et-Garonne et Gironde.

Pour obtenir ce résultat, il ne s'agit que de construire un embranchement de Cahors à Capdenac.

Mais l'exécution de ce tronçon présente-t-il quelques difficultés?

Quelles sont les dépenses à faire?

Quelles populations desservira-t-on?

Enfin, quels sont les intérêts engagés, industrie, commerce, productions du sol, transit local et général?

C'est ce qu'il faut examiner.

Entre Cahors et Capdenac, il n'existe aucune difficulté d'exécution. On trouve partout le sol calcaire oolithique, facile à extraire; point de grands travaux d'Art, ni de grandes galeries à construire ou à creuser; les courbes peuvent y être développées avec de très-grands rayons; les pentes y sont nulles; si on le veut elles peuvent être égales à celle de la rivière du Lot (1/1000 par mètre).

En prenant pour base les conclusions du rapport adressé à l'Empereur, par la Commission chargée, il y a peu de temps, d'étudier la question de construction et d'exploitation des chemins de fer, en France, présidée par M. le Ministre des Travaux publics, et composée de MM. Frissert, Combes, Avril, Didion, Buches, de Bourlilles, de Chastelus, Sauvage, et Pierrard, secrétaire, la dépense à faire peut être évaluée à 250,000 fr. le kilomètre, soit en nombre rond: 20 millions.

Les populations intéressées sont relativement considérables, car, non-seulement il faut y comprendre celles de la vallée du Lot, mais encore celle des sept départements désignés plus haut, qui y trouveraient un moyen de transit abréviatif et économique pour leurs communs produits.

Les houillères du Lot et de l'Aveyron, les plateaux métallurgiques de Decazeville et d'Aubin, les usines qui portent ce nom, la verrerie de Panchot, qui, dans ce moment, écoulent leurs produits vers l'Océan, en empruntant la ligne ferrée de Montauban, trouveraient une abréviation de près de 60 kilomètres, en suivant la vallée du Lot.

Les merrains, qui descendent en grande quantité des montagnes de l'Auvergne, et qui, dans ce moment, suivent la rivière, lorsqu'elle est navigable, arriveraient en tout temps à Bordeaux; où ils sont habituellement vendus.

Les riches productions des rives du Lot, les blés, les farines, les pruneaux, les tabacs, les vins qui couvrent ses rivages, trouveraient un débouché sûr et régulier vers les grands centres de consommation; tels que le Cantal et l'Aveyron en amont, et le Lot-et-Garonne et la Gironde en aval, les pierres calcaires,

Auto. Castanet, Cahors.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Milan, 19 mars.

La *Sentinelle Bresciana* annonce qu'un capitaine et deux officiers de la flottille autrichienne, sur le lac de Mantoue, auraient été arrêtés et transportés à Trieste, parce qu'on les soupçonnait d'être partisans de la cause italienne. Le gouvernement autrichien prend de grandes précautions sur les confins Lombardo-Vénitiens; il y redouble ses avant-postes, la garnison a été augmentée. L'empereur d'Autriche a quitté Venise et est allé à Vienne.

(Bayvet.)

Turin, 17 mars.

Une affluence considérable se presse à la séance de la Chambre des députés. M. Gallenga fait l'interpellation qu'il avait annoncée. Le ministère est dans une position équivoque; il faut qu'il soit complété sous peu ou qu'il donne sa démission. M. Andes propose la question préalable, attendu qu'il n'existe encore aucun acte sur lequel la Chambre puisse être mise en demeure de se prononcer, et l'on ne doit pas agiter une question de personnes, mais bien d'actes. M. Boncompagni appuie cette motion.

M. Rattazzi aurait désiré donner des explications pour définir la situation, mais il accepte la proposition de l'ordre du jour pur et simple, si toutefois on donne à cet ordre du jour la signification que la Chambre appuie le programme du ministère.

La clôture sur la question préalable est demandée. Une vive discussion a lieu. M. Rattazzi demande à faire une courte réponse aux interpellations; il n'a pu encore compléter le ministère par suite des difficultés qu'il a rencontrées, mais il pense que sous peu, le cabinet pourra être complet. Quant à l'armement il donnera exécution à la loi votée à une très grande majorité par le parlement. Il ne reconnaît à aucune association le droit de s'armer ou de prêter main-forte au gouvernement pour les armements; au gouvernement seul appartient le droit de faire des armements. Il ne peut pas encore expliquer l'esprit du projet de loi sur les associations politiques s'en occupant depuis trop peu de temps et ayant d'autres questions sérieuses qui réclament son attention.

Il ne peut pas dire quelle réponse il a faite à Garibaldi touchant le rappel de Mazzini, attendu que Garibaldi ne lui en a pas parlé. On propose le vote par appel nominal de l'ordre du jour pur et simple avec la déclaration requise par le président du conseil que la Chambre entend par ce vote donner appui au programme du ministère. Quelques incidents ont lieu. La séance est suspendue. Après le rétablissement de l'ordre, le président de la Chambre explique de nouveau que le vote doit impliquer confiance ou méfiance. Le résultat du vote est favorable : 210 contre 80; 3 se sont abstenus.

M. Gallenga a déclaré qu'étant présent à la séance du 9 mars des comités à Gènes, aucun mot n'y a été prononcé de nature à inspirer des craintes de désordre. Parlant du programme de l'Empereur Napoléon relativement à l'Italie, M. Gallenga se plaint de ce que ce programme soit peu nettement exposé.

Trieste, 18 mars.

L'escadre turque qui avait stationné jusqu'à présent à Antivari est partie pour se rendre sur les côtes de l'Albanie inférieure.

D'après des lettres de Rome, l'indisposition du Pape aurait été causée par la fatigue d'une longue promenade à pied et l'irritation d'une ancienne plaie à la jambe; mais Sa Sainteté a été bientôt rétablie, elle n'a gardé la chambre que deux jours.

M. le général de Goyon a reçu les officiers partant pour les cantonnements. Il leur a répété qu'ils avaient pour mission de garantir de toute invasion le territoire actuel pontifical et de repousser par la force les bandes si elles tentaient de l'envahir.

M. de Lavalette a reçu les officiers pontificaux et leur a fait des déclarations analogues.

M. le général de Goyon a envoyé à Turin la liste des officiers et soldats français ayant coopéré avec les Pié-

montais à la répression de la réaction napolitaine, et qui peuvent mériter des croix ou des médailles.

AUTRICHE.

Vienne, 18 mars.

La *Correspondance Schwars* dit savoir de bonne source que les insurgés de Syra ont proclamé le troisième fils de Victor-Emmanuel roi de Grèce, sous le nom d'Othon II. (Bayvet.)

POLOGNE.

Varsovie, 13 mars. — Le Petit-Théâtre a été ouvert hier au soir; on a donné un drame réellement polonais pour attirer du monde; et, en effet, le théâtre était à peu près à moitié plein de polonais, résultat auquel on n'est pas parvenu jusqu'ici, au Grand-Théâtre. Chaque fois, du reste, qu'il était question de la Pologne dans la pièce, de sa gloire et de sa grandeur, le public applaudissait avec frénésie, et les officiers russes qui se trouvaient en grand nombre à la représentation, ainsi que le gouverneur-lieutenant, ne faisaient pas d'opposition à ces démonstrations. Ces jours-ci on a adressé au général Luders une pétition demandant de hâter le jugement des personnes détenues préventivement depuis cinq mois; le gouverneur a, dit-on, promis de faire droit à cette demande.

L'imprimeur du *Pilote*, Alexandre Zamoiski, a, dit-on, été condamné à deux cents coups de knout et aux travaux forcés à vie. (Bayvet.)

TURQUIE.

Constantinople, 18 mars.

On parle de négociations entre Omer-Pacha et le prince Nicolas pour l'aplanissement des difficultés entre la Porte et le Monténégro. Vingt mille hommes de troupes ottomanes sont envoyés pour former un corps d'observation sur les frontières limitrophes de la Grèce. (Bayvet.)

AMÉRIQUE.

New-York, 6 mars.

Les avis du Mexique portent que le général Prim et le ministre mexicain ont arrêté les préliminaires d'un arrangement pacifique. Aucun combat n'a eu lieu. A Richemont, vingt personnes notables ont été arrêtées. Elles sont accusées d'avoir conspiré contre le gouvernement confédéré. La loi martiale a été proclamée. Le vapeur *Nashville* a forcé le blocus et est entré à Beaufort. (Bayvet.)

MEXIQUE.

Vera-Cruz, 21 février. — Le général Prim a eu une entrevue avec le général Doblado Solodad. Le résultat de l'entrevue a été favorable à une solution pacifique. Le *Diario marina* assure qu'il a été convenu que les négociations seraient entamées à Orizaba entre les deux ministres mexicain et allié. Les alliés occuperont Orizaba, Cardova et Tehuacan, comme mesure sanitaire. Si les négociations venaient jamais à être rompues par un désaccord, les alliés se retireraient dans leurs positions antérieures. Aussitôt que les alliés s'avanceraient vers Orizaba, Cardova et Tehuacan. Le drapeau mexicain sera hissé à la Vera-Cruz à côté des drapeaux français, anglais et espagnol. Si les négociations se terminent défavorablement, les mexicains promettent de respecter les hôpitaux des alliés, et la marche des alliés vers l'intérieur commencera immédiatement. (Bayvet.)

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Nous lisons dans l'*Écho de Vézonne* :

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, d'un de nos compatriotes, M. de Tonnens, ancien avoué à

Périgueux, qui, ayant cédé son étude, s'était dirigé vers le Sud de l'Amérique méridionale et s'était fixé en Araucanie, où il n'avait pas tardé à exercer un certain empire sur les habitants, qui l'avaient proclamé leur roi sous le nom d'Orélie-Antoine I^{er}.

M. de Tonnens s'était établi au milieu des tribus Cuachis, Pluiliches et Villiches qui peuplent l'Araucanie, au sud du Rio-Biobio, entre les Andes et la mer. Il s'était imposé la mission d'organiser le pays et de le faire entrer dans les voies de la civilisation. Ses projets et sa puissance portèrent ombrage au gouvernement chilien, qui rêvait l'envahissement de l'Araucanie, mais le roi Orélie, homme énergique, se préparait à la résistance, et, parcourant la contrée, il était arrivé, le 4 janvier, dans la plaine de los Perales, où il se reposait sous un arbre avec sa suite, il fut surpris à l'improviste et jeté en prison. Il paraît que parmi les papiers d'Orélie on a saisi des projets de code et des plans d'organisation administrative du pays.

Dans une des dernières lettres que nous avons reçues de lui, le roi s'exprimait ainsi : « Daignez, mon cher ami, patronner ma dynastie par la voie de votre estimable journal, afin de m'aider à l'établir sur des bases stables et respectables. Outre les liens d'amitié qui nous unissent depuis longtemps, ma qualité d'enfant du Périgord, mon titre de fondateur d'un trône en Araucanie, mon dessein de constituer dans cette riche et fertile contrée une nation sous le nom de *Nouvelle-France*, tout cela me permet d'espérer que ni votre concours ni celui de mes concitoyens ne me feront défaut. — Aujourd'hui, notre compatriote paie de sa liberté la grandiose et téméraire entreprise qu'il méditait. L'arrestation du roi Orélie-Antoine I^{er} sur ses propres États, constitue une violation flagrante du droit des gens. On assure que les Araucaniens ont résolu d'en tirer une vengeance éclatante et qu'à cet effet ils se livrent à de formidables préparatifs de guerre.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

12 mars. — Cote officielle : esprit 3/6 fin, betterave, fin qualité, 90 degrés, disponible, 74 fr.; Montpellier disponible, 86 degrés, 95 fr.

Cote commerciale : esprit 3/6 fin betterave, disponible, 74 fr.; avril, 75 à 76 fr.; mai à août, 77 fr.

Bercy et Entrepôt. — Les affaires ont un peu plus d'animation, et des ventes ont eu lieu ces jours-ci, particulièrement en vins du Midi, que le commerce de détail recherche toujours beaucoup. Les vins vieux sont au calme, et les vins blancs presque complètement délaissés.

(Industrie).

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 22 mars

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	396	205	29 ^f 45	78 k. 240
Mais....	258	33	16 ^f 01	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

20 mars 1862.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 60	» 05	» »
4 1/2 pour 100	97 80	» 05	» »
Obligations du Trésor ..	456 25	» »	1 25
Banque de France	3118 75	» »	1 25

21 mars

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 95	» 35	» »
4 1/2 pour cent	98 »	» 20	» »
Obligations du Trésor ..	457 50	1 25	» »
Banque de France	3116 25	» »	2 50

22 mars.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	70 05	» 10	» »
4 1/2 pour 100	98 50	» 50	» »
Obligations du Trésor ..	458 75	1 25	» »
Banque de France	3115 »	» »	1 25

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 19 mars. Caniac (Louis).
- 20 — Cubaynes (Marie).
- 20 — Célarié (Jean-Guillaume-Joseph).
- 21 — Escabasse (Léonie).
- 21 — Marabelle (Baptiste).
- 22 — Bouzerand (Jean).
- 22 — Guilhou (Marie).

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 16 mars 1862.

20 Versements dont 8 nouveaux	5,133 ^f 42
3 Remboursements dont » pour solde ..	645 »

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862.

Bœuf : 1^{re} catégorie, 1^f 15^c; 2^e catégorie, 1^f 05^c.
Taureau ou Vache : 1^{re} catég., 95^c; 2^e catég., 85^c.
Veau : 1^{re} catégorie, 1^f 30^c; 2^e catégorie, 1^f 20^c.
Mouton : 1^{re} catégorie, 1^f 25^c; 2^e catégorie 1^f 15^c.

Expédition franc de port jusqu'à destination.

TROUSSEAUX
et
LAYETTES

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS.

A PRIX-FIXE

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, Faubourg Saint-Germain, à Paris.

CACHEMIRE FRANÇAIS
et
DE L'INDE

Les propriétaires de cet Etablissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons *franco*, et toute expédition au-dessus de 25 fr. est *affranchie* pour toutes les localités de la France. Les prix marqués en chiffre connus, sont les mêmes pour Paris et la province. — Cette Maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom de **PETIT-SAINT-THOMAS**; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins, est adressé aux personnes qui le demandent.

Abonnement à tous les journaux et spécialement au MONDE ILLUSTRÉ à Cahors, chez Bourion, libraire, en face les Ambassadeurs.

TABLEAU DES DISTANCES
De chaque Commune du Département du Lot
aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement
et du Département, dressé en exécution de
l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
SE VEND A CAHORS,
Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.
PRIX : 1 FRANC.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE
J. U. CALMETTE, A CAHORS.

L'Art de découvrir les **SOURCES**, par M. l'abbé
Paramelle, 2^e édition, 1 vol. in-8°..... 5 fr.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Cartes de Visite

Billets de mariages, etc., etc.

Bière Allemande

de M. ADAM, brasseur et Cie

Cet établissement est situé boulevard Nord (maison Foissac, en face la caserne). Il sera expédié à la campagne et en ville la bière en bouteilles et en futs, selon les goûts. Il ne sera rien négligé pour satisfaire immédiatement les clients qui les honoreront de leur confiance.

EN VENTE

A CAHORS, CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ANNUAIRE

STATISTIQUE ET ADMINISTRATIF

ou

DÉPARTEMENT DU LOT

POUR L'ANNÉE 1862

Prix : 2 francs.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.